

## La personnalité perverse

Christian MORMONT \*

---

### A B S T R A C T

#### The perverse personality

*From the clinical point of view, the perverse personality is characterised by constant manipulation of others, transgression of laws and disrespect of limits.*

*Perversity does not refer to the presence of a sexual perversion, whether primary or associated, but to the fact that a same basic principle underlies the organization of the perverse personality and of the perverse sexuality. Both forms could thus be understood as two different manifestations of intolerance to disappointment. This general hypothesis avoid some questionable speculations and ad-hoc hypotheses.*

*Key words* : Personality, Perversion.

---

La personnalité perverse n'est pas identifiée dans les classifications actuelles comme le DSM-III (APA 1980) ou la CIM-10 (OMS, 1987) où il n'est question que de perversions sexuelles sous le label de *paraphilies* (DSM-III) ou *d'anomalies de la préférence sexuelle* (CIM-10). Toutefois, la personnalité sadique et la personnalité masochiste (*Self defeating personality disorder*) sont définies dans le DSM-III R (APA, 1987) et proposées comme nouvelles catégories diagnostiques. Le commentaire indique que dans le cadre de la personnalité sadique : ... « le comportement agressif n'est pas orienté vers une seule personne et n'a pas pour seul but l'excitation sexuelle (comme c'est le cas du sadisme sexuel) ».

Les rapports entre personnalité et paraphilie ne sont cependant pas abordés : la personnalité perverse implique-t-elle la présence de la per-

---

\* Chef de Travaux au Service de Psychiatrie de l'Université de Liège.

version correspondante ou inversement toute perversion engendre-t-elle une personnalité perverse ? Freud avait répondu par la négative\* à cette interrogation.

En fait, pour pouvoir parler de personnalité perverse, il faut admettre l'existence d'un principe pervers c'est-à-dire d'une « loi » générale susceptible d'organiser certains aspects de la vie psychique et non seulement de rendre compte des modalités particulières du comportement sexuel. Si nous acceptons l'existence d'un tel principe, il ne va plus de soi que le schème pervers ait son prototype génétique dans la confrontation au sexe et que la perversion sexuelle soit le modèle qui, au prix d'un double processus de déssexualisation et de généralisation, organiserait d'autres aspects de la personnalité.

La personnalité perverse, transcendant les divers types (sadique, masochiste ...) dans lesquels elle se réalise, n'est pas d'une évidence clinique éclatante. Son absence des classifications l'atteste et reflète sa non reconnaissance par beaucoup de praticiens.

C'est pourtant sur le plan clinique que s'impose d'abord la nécessité de distinguer la personnalité perverse. C'est en particulier au contact d'adolescents délinquants — contacts directs ou par le truchement de leurs éducateurs — qu'apparaît à côté d'autres tableaux, une manière d'être originale, irréductible à celle de l'une ou l'autre catégorie diagnostique voisine. Le plus souvent confondues avec les personnalités psychopatiques, c'est à celles-ci que nous comparerons les personnalités perverses afin de mieux dégager leur spécificité.

On sait comment sont les psychopathes : indifférents aux interdits, aux sanctions, ces adolescents, à la recherche du plaisir immédiat, font ce que bon leur semble, ne s'attachent pas, ne se préoccupent pas d'autrui et de ses attentes. S'ils sont chaleureux, s'ils protestent de leur attachement, jamais le lien affectif ne constitue un obstacle à la satisfaction. Récompensant une impulsion, un calcul, celle-ci doit être trouvée au plus vite. Les psychopathes ne cherchent pas les complications inutiles. Pour eux, le chemin le plus court est souvent le meilleur. Ils ne respectent aucune discipline et, pris sur le fait, ils n'expriment pas de culpabilité : l'initiation de leur comportement sera attribuée à l'entourage, aux événements, sans qu'une responsabilité personnelle ne soit admise.

Le groupe des pervers est constitué d'adolescents passés maîtres dans l'art de semer la zizanie (entre les copains, les éducateurs, les parents...); ils prennent — temporairement — le parti des uns et les dressent contre

---

\* ... « il serait erroné de croire que même chez ces sujets (au comportement pervers accentué), on retrouve régulièrement des anomalies graves d'une autre espèce ou des symptômes de maladie mentale » (Freud, 1905, p. 48).

les autres; ils incitent à la révolte, sans jamais s'exposer; leur curiosité toujours en éveil les met au courant d'informations bientôt transformées en armes de chantage; ils exploitent les faiblesses qu'ils ont pu découvrir; ils ergotent, mettent l'adulte en contradiction avec lui-même ou avec d'autres adultes, usent des règlements en habiles procéduriers. Le problème avec le pervers est de ne pas se laisser entraîner dans des discussions desquelles il tirera toujours des arguments à retourner, avec une mauvaise foi flagrante s'il le faut, contre son interlocuteur. Ordinairement insupportable, il peut faire montre d'une telle innocence, d'une telle candeur, d'une telle bonne volonté que l'éducateur, jusque là excédé, se reprend à croire en la bonté humaine et va au devant d'une nouvelle déception. La séduction du pervers et son apparente sincérité diffèrent de celles du psychopathe en ce que, pour ce dernier, elles permettent de réaliser un désir actuel de plaire ou de fournir un avantage (utilitarisme); le pervers, lui, cherche à piéger l'autre et à jouir de ce tour qu'il lui joue.

Pervers et psychopathe se distinguent encore, et de façon cruciale, dans leur rapport à la loi. Le psychopathe est un hors-la-loi pour qui l'acte de plaisir ne gagne guère à être le prix d'une transgression. Ce qui compte, c'est d'arriver à ses fins, que la loi l'autorise ou non. Pour le pervers, au contraire, la loi est essentielle car sans elle pas de transgression possible et sans transgression pas de plaisir.

Le psychopathe ne se soucie pas de convaincre, le pervers s'y emploie non qu'il tienne à l'avis d'autrui, ni même à son approbation : ce qu'il veut, c'est assurer son emprise en obtenant de l'autre un changement, une concession.

Les moyens de la jouissance sont pour le psychopathe l'accès à l'objet, l'exécution de l'acte, alors que les moyens du pervers sont l'emprise et la violence imposées à autrui, l'objet explicitement désiré n'étant souvent qu'un prétexte.

Si, revenant pour un instant aux adolescents délinquants, nous prenons à titre d'exemple concret une exigence réglementaire telle l'heure de rentrée à l'institution, nous verrons que l'adolescent psychopathe n'intègre pas cette contrainte à son projet; il ne demande pas de dérogation; il rentre quand ça l'arrange, sans prendre garde à l'heure fixée. Quant au pervers, il commence par négocier une rentrée plus tardive mais, quelle que soit l'heure convenue, il rentrera un peu plus tard et trouvera une prime de plaisir à convaincre l'éducateur de l'absoudre.

Cet exemple pourrait laisser entendre à tort que la perversion est fondamentalement une transgression de la loi, tout règlement étant un succédané de celle-ci. Il semble pourtant que plutôt que la transgression

de la loi, c'est l'intolérance aux limitations qui est essentielle, la loi n'étant qu'un agent particulier de restriction parmi d'autres. Cette hypothèse est décisive et détermine la suite du raisonnement.

On soutiendra donc que, pour le pervers, toute limite est ressentie comme une limitation; toute limitation engendre une déception; toute déception est insupportable. Il lui faut toujours atténuer cette déception et se rassurer sur ses capacités à ne pas être soumis passivement au manque, en démontrant en toute occasion qu'il ne se résigne pas à la limitation imposée. Cette dynamique est si forte qu'elle le pousse à chercher à provoquer, voire à inventer des limitations (parfois bien peu pertinentes) dans le but de pouvoir répéter le scénario rassurant. Scénario qui lui impose d'arracher à l'autre, à l'objet, un peu plus que ce qui avait été initialement consenti, qui est, par définition, limité et qui, étant limité, représente, réactive l'expérience de la déception. Dans ces circonstances, la « matière » à arracher n'a en soi aucune importance.

Le pervers exerce toujours sur l'autre une violence qui paraît double :

- 1° les procédures de demandes avec leurs risques et leur déplaisir sont ou bien supprimées ou bien faussées en ce sens que le pervers ne laisse pas à l'autre la liberté de sa réponse (refus, compromis, alternative, innovation);
- 2° le pervers impose les modalités de la relation (attribution des rôles nécessaires au déroulement du scénario pervers).

Cette violence n'est pas un simple acte d'autorité visant à instaurer un ordre : c'est un acte qui n'a de valeur que s'il contrarie l'autre de quelque façon et fournit l'occasion de l'emporter sur lui, de le rabaisser au rang de chose.

Le pervers n'a pas un plan particulier d'aménagement du monde. Ce qui l'intéresse, c'est d'exercer son emprise et de triompher des limitations en forçant la réalité. Il se distingue du psychopathe, du caractériel et du chef :

- 1° le psychopathe ne se soucie pas de modifier le monde. S'il le fait, c'est par hasard ou nécessité, non par plaisir. Le plaisir, il le trouve dans la satisfaction la plus rapide de son désir;
- 2° le caractériel a une vision du monde à laquelle il se plait et s'efforce de conformer les autres;
- 3° le chef exerce l'autorité en vue d'ordonner la vie et l'action d'un groupe.

Mais de façon plus générale, on peut se demander s'il existe une démarcation entre le principe pervers — en tant que loi de dépassement — et l'exercice de dispositions adaptatives, sources d'organisation, de rela-

tions, d'ordre social et de progrès scientifique. Car enfin n'est-ce pas en ne se contenant pas de ce qui est défini par les limites apparemment naturelles, n'est-ce pas en leur faisant violence et en les dépassant que l'homme a développé ses connaissances, ses moyens d'action et son univers ?

La différence est à trouver dans le fait que le pervers réagit à toute limitation par une réaffirmation de la suprématie de son désir et par la quête d'une victoire immédiate alors que le non pervers cherche les moyens réels de réduire et cette limitation et le coût du plaisir. Le premier vise à démontrer qu'il n'est pas soumis aux restrictions, le second à trouver les voies d'accès à l'objet désiré.

Ayant ainsi campé le pervers tel qu'il apparaît dans la vie, venons en à la perversion afin de rechercher les mécanismes qui, hypothétiquement, pourraient sous-tendre et réunir la personnalité perverse et la perversion.

Le champ de la perversion demeure mal défini comme l'attestent, notamment, les débats sur la perversion féminine, sur l'homosexualité et plus subtilement, la distinction proposée par Stoller entre aberration et perversion.

Il est néanmoins admis que, dans la perversion, l'excitation et le plaisir ne sont pas forcément liés au coût entre adultes mais à d'autres conditions (objet ou but).

La question est de savoir comment ces autres conditions héritent d'un pouvoir érogène habituellement dévolu — pour des raisons d'ailleurs peu évidentes — aux composants du coût hétérosexuel.

Exclue l'hypothèse d'une programmation génétique stricte de l'attrait sexuel, trois modèles principaux sont évoqués pour rendre compte de l'établissement d'un lien entre une pulsion (un instinct, une disposition interne), un objet et un but.

*Le modèle psychodynamique* : les expériences d'excitation et de décharge, les représentations mentales, les relations, les interdictions, l'angoisse se combinent au cours du développement et définissent progressivement les objets dont on escompte du plaisir, les voies d'accès à ces objets, les moyens de produire le plaisir.

*Le modèle du conditionnement* : la contiguïté d'un événement (rencontre d'un objet) et d'un renforcement positif (décharge de la tension sexuelle) créent un lien entre ces deux faits. La jouissance sexuelle ayant été éprouvée dans une situation donnée, cette situation (ou un de ses composants) déclenchera dorénavant la séquence comportementale aboutissant à la jouissance.

*Le modèle de l'empreinte (imprinting)* : durant le développement, il existe des périodes sensibles au cours desquelles l'individu fixe certains apprentissages. Ainsi, lorsque l'individu est dans une période sexuellement sensible et dans un état interne approprié, un stimulus quelconque risquerait de s'inscrire définitivement dans la mémoire et deviendrait le déclencheur d'un comportement. On notera que les éthologistes tiennent pour peu plausible cette hypothèse de la perversion.

Notre souci n'est pas de discuter des mérites respectifs de ce modèles dont aucun n'explique la totalité des faits pervers. Il n'était toutefois pas inutile de les rappeler afin de souligner leur accord sur l'indétermination relative de la pulsion à son origine.

Mais si, quant à ses objets et à ses buts, la pulsion n'est guère soumise à un mécanisme rigoureux, comment se fait-il que l'hétérosexualité soit répandue au point d'avoir défini un état de nature. Sans doute faut-il considérer que dans les conditions habituelles de vie, de développement, de relations, l'hétérosexualité est le destin le plus probable de la pulsion sexuelle, laquelle peut aussi, mais moins probablement, s'orienter vers d'autres objets et buts au gré d'influences internes ou externes d'ailleurs difficiles à identifier.

Le psychologue aurait à étudier les conditions d'organisation de la sexualité qui amènent celle-ci à emprunter l'une ou l'autre voie.

Une de ces conditions — et c'est à elle que nous nous attacherons — que repère Freud est l'horreur succédant à la perception de la castration féminine, horreur qui détermine l'intervention du déni, engendrant à son tour le fétiche. Toutefois, les notions d'horreur et de déni, classiques dans la théorie freudienne des perversions, posent l'une et l'autre des problèmes. L'horreur d'abord qui, pour être efficace, doit avoir été réellement éprouvée; il s'agit d'une émotion consommée, non d'une anticipation et moins encore d'une virtualité ou d'une hypothèse; sa survenue ainsi que l'expérience perceptive qui l'a provoquée doit être une vérité historique.

Le déni, ensuite, suscite une interrogation que Laplanche et Pontalis (1967) formulent justement : « Il convient de s'interroger sur ce que Freud entend par « réalité » de la castration ou perception de celle-ci. Si c'est le « manque de pénis » de la femme qui est dénié, il est difficile de parler de perception ou de réalité, car une absence n'est pas perçue comme telle, elle ne devient réalité que dans la mesure où elle est mise en relation avec une présence possible. Si c'est la castration elle-même qui est rejetée, le déni porterait non sur une perception (la castration n'étant jamais perçue comme telle) mais sur une théorie explicative des faits (une « théorie sexuelle infantile »).

Outre ces questions intrinsèques à la théorie psychanalytique et tout en admettant qu'un objet, le fétiche, soit indûment pris pour le pénis, il se pose une autre question qui porte sur la nécessité épistémologique de l'horreur et du déni de la castration : l'erreur qui constitue le fétiche ne peut-elle s'expliquer que par le déni, ou d'autres mécanismes, ne requérant pas d'hypothèse spécifique, sont-ils en mesure de rendre compte de l'erreur perceptive ?

Il semble que l'on pourrait substituer à l'hypothèse du déni, l'hypothèse du *quiproquo*. Le théâtre a infiniment joué de ce thème et de célèbres importuns l'illustrent. Dans tous les cas, la méprise vient de ce que l'individu dans l'expectative tend à interpréter les indices perceptifs en fonction de l'idée qu'il se fait de l'objet attendu. Si cet objet est totalement inconnu, si aucun signe de reconnaissance n'est fourni, alors tout objet perçu dans ce contexte risque d'être investi. Il faut, pour cela, que l'individu ne doute pas de l'apparition de l'objet et qu'il ne se résigne pas à un constat perceptif décevant (« contrairement à mon attente, il n'est pas apparu, il n'y a rien ». Ou « ce que je vois et que j'attendais n'est pas ce que et comme j'espérais ». Ou encore « tout ce que je découvre est connu et aucun élément ne peut constituer l'objet inconnu que j'attends »). C'est ainsi par exemple que, dans des moments d'excitation (accident, incendie, opération de police, acte de magie, état mystique...), il n'est pas rare que des personnes supportant mal de ne pas découvrir d'objet à la hauteur de leur attente en viennent à « voir » des choses inexistantes, à prêter un sens erroné à un objet anodin.

Cette incapacité à supporter la non satisfaction, n'est-ce qu'une extension du refus premier de reconnaître l'absence de pénis chez la femme, la différence des sexes et l'éventualité de la castration ? Ou doit-on penser au contraire que le problème de l'attente non satisfaite est plus global et se présente plus précocement que celui de la différence des sexes, la découverte de l'absence de pénis chez la femme étant alors un cas particulier d'attente insatisfaite, de déception ?

Mais, en tout état de cause, pourquoi l'absence de pénis chez la femme est-elle décevante ? Si on imagine le petit garçon en train de désirer intensément voir le sexe de sa mère, doit-on supposer qu'il s'attende à voir un pénis ? Freud le pense. Il serait cependant également plausible que l'enfant s'attende à voir *quelque chose*, une chose qu'il ne connaît pas, qu'il ne peut donc reconnaître et dont il se fait peut-être une idée vague par analogie avec son propre sexe. En bref, il désire voir et présuppose que le sexe féminin est un sexe visible. La visibilité serait une propriété commune aux sexes masculin et féminin. Et comment concevoir en effet a priori qu'un sexe ne présente pas cet attribut qu'est la visibilité ?

Confiant en son appareil perceptif, l'enfant est sûr de voir le sexe maternel. Or, dans des conditions souvent peu propices à l'exploration rigoureuse, son regard ne découvre pas d'organe sexuel visible. En fonction sans doute de facteurs internes immédiats (degré d'excitation) ou plus stables (degré de maturation), la réaction de l'enfant semble pouvoir prendre trois directions :

- il croit en ce qu'il a vu même si cela déçoit son attente et il constate l'absence d'organe sexuel visible chez la femme. Commencerait alors pour lui le long travail d'élaboration qui le mènera à la génitalité;
- il doute de la perception non conforme à son attente et met son incertitude sur le compte des conditions d'observation : « si je n'ai pas vu d'organe sexuel, c'est qu'il faisait trop sombre, ou parce que certaines zones étaient cachées ». Une telle mise en doute de la perception s'observe chez certains psychotiques qui, sans cesse à l'affût d'indices réels, n'acceptent cependant pas le verdict de leur perception, si elle est insatisfaisante;
- il est tellement convaincu de la visibilité des organes sexuels qu'il ne lui vient pas à l'idée qu'il pourrait ne rien voir. Comme il est certain de découvrir le sexe féminin et ne sait à quoi le reconnaître, il se trouve dans la situation propice au quiproquo : un des éléments perçus (*qui*) est pris pour (*pro*) l'objet attendu (*quo*). Le *qui* hérite des investissements, suscite l'excitation et reçoit les soins comme l'aurait fait le *quo*. C'est l'imposture, le fétiche.

Les différences essentielles entre quiproquo et déni résident non dans le résultat — l'existence du fétiche est indubitable — mais dans le déterminant, dans le but et dans la manière d'aboutir à la perception erronée. Le déterminant serait l'horreur de la castration dans un cas, l'intolérance à la déception dans l'autre; le but, la méconnaissance de la réalité (castration) ou l'obtention d'une satisfaction. Quant à la manière, dans le déni, il s'agit d'un refus horrifié qui conduit à s'accrocher à n'importe quel support capable d'empêcher la perception choquante d'advenir (ou plus exactement de revenir). L'intronisation du fétiche se fait avec la brutalité et l'immédiateté caractéristique de l'expérience traumatique. Dans le quiproquo, on a affaire à une recherche qui ne se laisse pas rebuter par une réalité ingrate et qui aboutit à la découverte de l'objet satisfaisant. Le fétiche acquiert son statut de façon moins brutale et est conforté par les répétitions de la séquence qui part de la curiosité, passe par l'exploration et aboutit à la désignation.

On pourrait dire que ce que refuse le pervers, c'est moins la différence entre les sexes (le « sexe » féminin tel qu'il le voit peut être de la four-



rure, un soulier, un morceau de lingerie, c'est-à-dire quelque chose qui est très différent du pénis) que l'invisibilité du sexe féminin. Et ce qui en est vu objectivement (le sexe anatomique) n'a aucune raison d'être reconnu comme sexe, c'est-à-dire comme la version féminine du pénis, pas plus que d'autres attributs complémentaires tels la bouche et le sein ne seront considérés comme deux versions d'un même organe. De même, la fille dont l'expérience érotique sexuelle n'a pas de support visible, peut être incapable de prévoir et d'admettre la visibilité du pénis. Refuser de se rendre à la réalité d'un sexe masculin visible fera d'elle une perverse. sur les mêmes bases de l'intolérance à la non satisfaction que le garçon.

Comme il est a priori impossible à l'enfant de reconnaître le sexe opposé, cet enfant est donc réduit aux conjectures. La possibilité de remettre en question l'hypothèse sur le sexe distinguera le non pervers du pervers. Pour ce dernier, l'hypothèse aura acquis valeur de réalité et sera immuable, incritiquable, alors que pour le non pervers l'invisibilité du sexe féminin se constituera progressivement en réalité objective et se substituera aux hypothèses incertaines desquelles il avait dû et pu se contenter pendant un temps. La reconnaissance d'un sexe différent du sien amène l'enfant à construire une théorie explicative qui peut être celle de la castration. Le pervers n'a pas besoin d'une telle théorie puisqu'il ne constate pas de manque : pour lui la zone sexuelle féminine est une zone érogène partielle, éventuellement de peu d'intérêt et qui serait subordonnée au primat du fétiche comme les zones partielles sont soumises au primat génital en-dehors de la perversion.

L'hypothèse du quiproquo a pour avantage d'économiser la spéculation sur la perception et l'horreur de la castration et d'éviter l'objection de Laplanche et Pontalis. Au surplus, elle se présente comme une hypothèse non spécifique \* capable d'expliquer d'un point de vue à la fois cognitif et dynamique, un modèle général d'appréhension de la réalité, la perception du sexe n'étant qu'une application particulière de ce modèle général. Une telle hypothèse semble pouvoir s'appliquer avec profit à la notion de personnalité perverse.

\* « ... la confusion déclenche une recherche immédiate de la signification, afin de diminuer l'angoisse inhérente à toute situation incertaine. Il en résulte un accroissement inhabituel de la tension, doublé d'une promptitude à établir une relation causale, même là où de telles relations pourraient sembler tout à fait absurdes... cette recherche peut s'étendre jusqu'à inclure des détails tellement petits et des éventualités tellement lointaines qu'elle débouche sur un malentendu encore plus grand ... il est vraisemblable que toute personne en proie à la confusion se précipitera sur des conclusions étayées par le premier fait tangible qu'elle aura cru détecter à travers le brouillard des circonstances... » Et Watzlawick d'ajouter en note : « ceci peut contribuer à expliquer le fait souvent rapporté que l'état de confusion émotionnelle connu par quelqu'un lors de sa première excitation sexuelle et son premier orgasme s'attache à un facteur sans relation aucune, qui se trouve être concurrent à l'époque, pour engendrer des fixations et des rituels sexuels particuliers » ... (Watzlawick P., La réalité de la réalité, Paris, Seuil, 1978, p. 35).

Dans ce cas, on devrait pouvoir démontrer que de la même manière qu'il réagit à la perception du sexe féminin (il accepte, met en doute ou refuse la perception), l'enfant réagit par l'acceptation, la mise en doute ou le refus des limites qui s'opposent à ses désirs quels qu'ils soient. Confronté aux restrictions inattendues que lui impose sa mère, l'enfant ne va pas renoncer instantanément à ses désirs ni abandonner les conduites qui lui étaient autorisées jusque là. Perplexe, il ne pourra croire que cette mère si généreuse le prive soudain de plaisir. Aussi va-t-il persister dans sa demande, et son insoumission sera sans doute facilitée par l'attribution de l'interdit ou de la limitation à une origine (mauvais sein, mauvaise mère, père jaloux) extérieure à la mère gratifiante. Ne se sentant pas tenu d'admettre la privation, il prendra dès lors ce qu'il convoite sans respecter ni la procédure (demande, séduction, négociation) ni l'interdit; en ce sens, tout acte pervers est violent (ou violent). Mais l'acte de violence ne vise pas l'objet d'amour, c'est contre l'obstacle et non contre la mère en personne — ni même réduite à une de ses zones partielles — qu'est dirigée l'attaque. Cette distinction permet de rendre compte de la conviction fréquente qu'a le pervers de faire du bien à sa victime à laquelle il dispense un plaisir dont elle eut été sans cela privée comme lui-même a été menacé de l'être.

On peut aller plus loin et suggérer que la violence est un moyen de préserver l'honorabilité de la mère. Il semble en effet que souvent le pervers ne prend pas au sérieux l'interdit inattendu de la mère. Il y voit un jeu séducteur, une coquetterie ou une concession formelle faite aux exigences extérieures (sociales, paternelles) auxquelles la mère n'adhère pas vraiment. Il l'imagine secrètement favorable à ses demandes et complice de ses transgressions. Il interprète l'effroi ou la réprobation qu'elle manifeste face à l'acte pervers comme une habile stratégie destinée à dissimuler sa complaisance. Mais la participation maternelle au plaisir interdit ne peut être soupçonnée par l'entourage (ou le surmoi) sous peine d'entraîner des mesures répressives qui la rendraient irréalisable. Aussi le pervers ne séduit pas, ne demande pas, mais violente et, ce faisant, préserve la respectabilité de la mère : victime, elle ne peut être complice; contrainte, elle est lavée du soupçon d'un consentement coupable. En quelque sorte, le pervers imagine que la mère souffre comme lui des mêmes limitations et l'acte pervers serait une façon de fournir à l'un et à l'autre, le plaisir convoité. En ne formulant pas de demande, le pervers dispense la mère de répondre et lui évite de dire oui; en la violentant, il lui épargne le risque de tomber sous le coup de la crainte ou de remords ou d'une inhibition qui rendrait le plaisir impossible.

Le refus initial du pervers à admettre la limitation et la non satisfaction tient sans doute au fait que se sont présentés ensemble une forte excita-

tion, un impérieux besoin de satisfaction, un obstacle à ces satisfactions et le sentiment que le renoncement imposé par l'obstacle n'est pas inéluctable, soit parce que dans sa mégalomanie infantile un renoncement est impensable, soit parce que la mère semble complice du désir de l'enfant, soit parce que cette mère n'existe pas encore en tant que personne unifiée qui, bien que bonne, est néanmoins capable de priver l'enfant; la privation est alors éprouvée comme une atteinte à la cellule bonne mère — bon enfant préalable au refus de la différence des sexes. Ce refus du renoncement définirait la personnalité perverse.

#### RESUME

Sur le plan clinique, on peut distinguer une manière d'être caractérisée par la recherche constante de la manipulation d'autrui, de la transgression des lois, du dépassement des limitations. Cette manière d'être définirait la *personnalité perverse*.

La qualification de perverse ne tient pas à la présence d'une perversion sexuelle, déterminante ou associée, mais au fait qu'un même principe fondamental sous-tend l'organisation de la personnalité perverse et de la sexualité perverse. On comprendrait alors l'une et l'autre comme deux manifestations différentes de l'intolérance à la déception. Cette hypothèse générale fait l'économie de certaines spéculations contestées et de certaines hypothèses ad hoc.

#### SAMENVATTING

In tegenstelling tot de sexuele perversies (paraphylia) wordt de perverse persoonlijkheid niet weerhouden in recente classificatiesystemen zoals DSM-III en ICD-10.

Men kan zich afvragen of de perverse persoonlijkheid wel degelijk bestaat en of zij met de sexuele perversies sommige dingen gemeen heeft zodat een gemeenschappelijke benoeming (*perverse persoonlijkheid*) verantwoord is.

Het niet respecteren van de limieten (eerder dan de ontkenning van de *castratie*) kan een gemeenschappelijke basis vormen zowel voor de perversies als voor de perverse persoonlijkheden.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION. *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. DSM-III (3è éd.). Washington, D.C., 1980.
- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION. *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. DSM-III-R (3è éd., rev.). Washington, D.C., 1987.
- FREUD S. *Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*, 1905. Traduit de l'Allemand par REVERCHON-JOUVE C. *Trois essais sur la Théorie de la Sexualité*. Paris, Gallimard, 1978.
- LAPLANCHE J., PONTALIS J.E. *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, P.U.F., 1967.
- O.M.S. C.I.M.-10 *Version provisoire 1986 du chapitre V Catégories F00-F99. Troubles mentaux, troubles du comportement et troubles du développement*. Genève, 1987.
- WATZLAWICK P. *How real is real? Communication, désinformation, confusion*, 1976. Traduit de l'Américain par ROSKIS E. *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*. Paris, Seuil, 1984.

Christian MORMONT,  
Centre Hospitalier Universitaire de Liège.  
Service de Psychiatrie  
Domaine du Sart Tilman Bte 35  
4000 Liège.